

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Réunion du Comité de direction du MARDI 25 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à quinze heures trente, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au bureau de Orthez, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 08/11/25 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Au collège élus : Gérard DUCOS, Madame DUPLEIX, Christian LOMBART

Au collège représentants professionnels : Gisèle BORDENAVE

Etaient excusés :

Au collège élus : Régis CASSAROUME avec voix donnée à Gérard DUCOS, Céline LEMBEZAT avec voix donnée à Christian LOMBART,

Au collège représentants professionnels : Didier CORRE avec voix donnée à Gisèle BORDENAVE ; Rebecca JACKSON avec voix donnée à Gisèle BORDENAVE, Delphine CHERITI avec voix donnée à Gisèle BORDENAVE, Jean-Bernard LACAVE avec voix donnée à Gisèle BORDENAVE

Membres participants à la réunion : 04

Soit nombre de suffrages exprimés : 10

**Sujet : Rapport et Débat des Orientations Budgétaires 2026**

Selon le dossier adressé à Mesdames et Messieurs les membres du comité de direction, une présentation en séance du Rapport des Orientations budgétaires a été faite.

Conformément au décret n° 2015-1002 du 18 août 2015 portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme et notamment son article 1 - 16°,

Conformément aux articles L. 2221-5 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le vote du budget doit être précédé d'un Rapport :

- Sur les Orientations Budgétaires,
- Sur les engagements pluriannuels envisagés,
- Ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport doit donner lieu à un Débat en comité de direction. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique, le Rapport d'Orientation Budgétaire.

Pour étayer le Débat des Orientations Budgétaires, les membres du comité de direction ont étudié en séance :

- Les grands axes du futur plan d'actions général 202 au regard des missions et de la commande publique conformément à la convention d'objectif 2023-2025,
- Les grands axes du futur budget prévisionnel pour 2026.

**→Le contexte :**

L'office de tourisme Cœur de Béarn existe depuis 2007. Il a suivi les différentes évolutions géographiques de sa collectivité : la Communauté de Communes de Lacq-Orthez. Il est constitué en Etablissement Public Industriel et Commercial.

**→Les ressources humaines : Pour mener à bien ses missions, les ressources humaines sont la base de la bonne réalisation du plan d'actions.** En effet, elles contribuent fortement, par leur action, à :

- Créer et promouvoir des offres touristiques (nouvelles et historiques)
- Développer l'image touristique du territoire.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, les ressources humaines pour mener à bien les priorités et les missions de l'OT seront de :

7 salariés en CDI à temps plein, 1 salarié en CDI à temps partiel, 1 saisonnier (5 mois) correspondant à 8,08 ETP (hors stagiaires et apprentis) ;

7 femmes, 1 homme

Ce qui correspond à un budget de : 413 400€

La convention collective des organismes de tourisme s'applique à tous les contrats sauf celui du directeur.

→ Les principales priorités pour l'année 2026 portent sur les points suivants :

- **PRIORITE 1** : Les dépenses de fonctionnement sont désormais contraintes avec des suppressions à envisager (ménage, maintenance des ordinateurs, non renouvellement de contrats d'alternance...), et ce afin de maintenir le service public (gestion des locaux, horaires d'ouverture, accueil personnalisé et professionnel...) et de maintenir toutes les missions existantes notamment celles liées à l'activité commerciale.
- **PRIORITE 2** : Des actions de marketing de la destination (promotion + communication touristique) sont maintenues pour toucher nos clientèles cibles : Arc atlantique et Occitanie pour les touristes ainsi que la clientèle de proximité dont l'Espagne, en privilégiant de les réaliser en partenariat avec les autres organismes publics.
- **PRIORITE 3** : L'accompagnement aux acteurs du tourisme de toutes les manières que ce soit pour développer la professionnalisation et particulièrement en matière qualité, communication et commercialisation.

→ **Recettes d'investissement** : elles correspondent à l'amortissement des dépenses des années précédentes

→ **Dépenses d'investissement** : elles correspondent à des renouvellements en matériel informatique, logiciel...

→ **Dette** : L'office de tourisme n'a pas de dette.

→ **Budget annexe** : L'office de tourisme n'a pas de budget annexe.

Ce rapport a donné lieu à un débat des orientations budgétaires en comité de direction pour l'année 2026.

Le président et les membres du comité de direction ont pris acte de ce débat ainsi que des propositions et de la délibération spécifique.

Le comité de direction, après en avoir délibéré à l'unanimité **soit 10 voix POUR**,

**PREND ACTE de ce rapport**

**ET CHARGE** la directrice de la mise en place du budget en fonction du Débat des orientations budgétaires pour l'année 2026.

**Le Président  
Christian LOMBART**



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Pau le :

Nombre de document joint : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Réunion du Comité de direction du MARDI 25 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à quinze heures trente, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au bureau de Orthez, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 08/11/25 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Au collège élus : Gérard DUCOS, Madame DUPLEIX, Christian LOMBART

Au collège représentants professionnels : Gisèle BORDENAVE

Etaient excusés :

Au collège élus : Régis CASSAROUME avec voix donnée à Gérard DUCOS, Céline LEMBEZAT avec voix donnée à Christian LOMBART,

Au collège représentants professionnels : Didier CORRE avec voix donnée à Gisèle BORDENAVE ; Rebecca JACKSON avec voix donnée à Gisèle BORDENAVE, Delphine CHERITI avec voix donnée à Gisèle BORDENAVE, Jean-Bernard LACAVE avec voix donnée à Gisèle BORDENAVE

Membres participants à la réunion : 04

Soit nombre de suffrages exprimés : 10

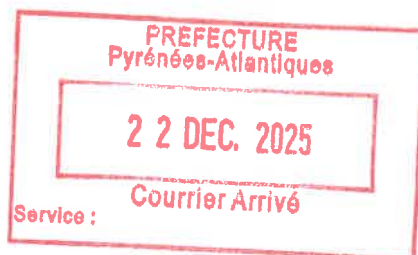
Objet : Demande de subvention à la CCLO

Selon la convention de partenariat et d'objectifs 2023-2025 et selon le Débat des Orientations Budgétaires de 2026 réalisé ce jour, le Président de l'office de tourisme a proposé de solliciter la Communauté de Communes de Lacq Orthez pour une subvention de fonctionnement annuelle pour l'année 2026 d'un montant de **443 000€**, incluant la recette de la taxe de séjour de 2025 (moins les frais de gestion).

Le comité de direction, après en avoir délibéré à la majorité **soit 10 voix POUR**,

**ADOpte la demande de subvention pour 2026**

**ET CHARGE** la directrice de son exécution.



Le Président  
Christian LOMBART